

# Au Fil de l'Oule

## L' édito

*En ce début d'année, le Conseil Communautaire s'est consacré plus particulièrement à la résolution d'un problème récurrent sur notre territoire : celui de la collecte des encombrants et métaux, avec la ferme intention de trouver une solution satisfaisante, tant pour les usagers que pour la collectivité.*

*En effet et dans un premier temps, la mise à disposition des bennes à demeure sur la commune de Sainte-Marie représentait d'une part une pollution visuelle indéniable pour les habitants comme pour les visiteurs, d'autre part un coût devenu insupportable pour la collectivité. Dans un deuxième temps nous avions donc décidé la mise à disposition ponctuelle des bennes (deux fois par an), sur une autre commune, en l'occurrence Bruis qui est à mi-chemin entre Montmorin et Ste-Marie. Il s'est alors avéré que ces deux journées n'étaient pas suffisantes. Même si nous prenions soin de choisir des dates comprises dans les vacances scolaires, les résidents secondaires ne se trouvaient pas toujours dans la vallée au moment du passage des bennes, lesquelles repartaient parfois à moitié vides, tout cela pour le prix encore trop élevé d'environ 600 € par benne déposée et par an.*

*Enfin, notre tentative de trouver un terrain pour la création d'une petite déchetterie sur la vallée était restée vaine malgré la diffusion d'une annonce dans ce journal (n° 49), dans laquelle nous faisions appel aux propriétaires privés.*

*Aujourd'hui, au terme d'une réflexion menée au sein de plusieurs réunions dont un conseil inter municipal, nous sommes enfin parvenus à une solution satisfaisante qui se concrétisera prochainement par la création d'une petite déchetterie sur un terrain communal situé au lieu dit l'Infernnet (commune de Bruis). Je vous invite à découvrir les détails de ce projet (qui bénéficiera de subventions de la part du Conseil Général, de la Région et de l'Etat) en pages 4 et 5 de ce numéro. Je tiens enfin à remercier tous les conseillers, communautaires et municipaux pour leur participation assidue aux nombreuses réunions qui ont été nécessaires pour parvenir à cette étape du projet.*

*Gérard Jenoux*

### Sommaire :

P. 1 : l'éditorial

P. 2 à 5 : les orientations de la CCVO

P. : 6 à 9 : questionnaire aux habitants de la vallée : les résultats

P. 9 à 11 : animations, culture, traditions

P. 12 : mots croisés

P. 13 à 14 : le carnet de l'Oule

# Les orientations de la CCVO

## Conseils Communautaire du 4 novembre 2008

### Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

#### Désignation du prestataire

Dans le cadre du SPANC et notamment, de la convention de groupement de commande, le groupe :

Véolia Eau

15, rue des métiers BP 164  
05005 GAP Cédex

a été désigné comme prestataire lors de la commission d'appel d'offre en date du 2 juillet 2008, pour les missions de diagnostic du dispositif d'assainissement non collectif existant et à créer.

Montant des prestations :

Prix unitaire d'un diagnostic :

57,00 € HT

Prix unitaire d'un contrôle de la conception et de la réalisation pour une installation :

208,00 € HT

Les conseillers délibèrent et autorisent le Président à signer ledit marché avec Véolia dans les conditions précitées.

Nombre de suffrages exprimés : 7

Nombre de voix pour : 6

Nombre de voix contre : 1

## Conseil communautaire du 22 décembre 2008

### Demande de subvention dans le cadre du SPANC

Dans le cadre du SPANC, la collectivité doit faire réaliser le diagnostic des installations existantes sur son territoire, par le prestataire

VEOLIA (désigné par délibération du 4 novembre 2008).

Le nombre estimé de fosses à diagnostiquer est de 124 et le coût de la prestation facturée par l'exploitant à la CCVO est de 57 € HT par fosse (facturé 35 € TTC au particulier).

Coût total de l'opération : 7 068, 00 € HT

Plan de financement :

Subvention du Conseil Général : 30 % , soit 2 120, 00 €

Agence de l'eau : 3 224, 00 €

Autofinancement par les usagers : 1 724, 00 €

A l'unanimité les conseillers autorisent le Président à faire procéder à la demande de subvention ci-dessus détaillée.

### Adoption du règlement SPANC

Le Président porte à la connaissance de son conseil le règlement de Service de l'Assainissement Non Collectif et ainsi que le bordereau de prix s'y référant.

Après en avoir pris connaissance et après en avoir délibéré, les conseillers adoptent ledit règlement ainsi que le seul tarif concernant le diagnostic pour une fosse existante, tarif arrêté à 35 € TTC.

Concernant le prix du contrôle de la conception et de la réalisation d'une nouvelle installation, le conseil reporte sa décision, souhaitant obtenir plus d'informations auprès de Véolia.

*A noter que le règlement du SPANC est disponible sur demande dans les trois mairies de Montmorin, Bruis et Ste-Marie.*

### DGE 2009

Le Président expose la problématique relative au ramassage des ordures ménagères et notamment le fait que les containers sont régulièrement renversés par le vent, ce qui gène également le travail du prestataire chargé de la collecte. Il propose que soient aménagés dans chaque commune des emplacements à container protégés par des barrières. Le nombre d'emplacements utiles est évalué à 35, à savoir : 10 à Bruis, 10 à Ste-Marie et 15 à Montmorin.

Coût total de l'opération : 5 950, 00 € HT

Plan de financement :

DGE : 60 %, soit 3 570, 00 €

CCVO : 40 %, soit 2 380, 00 €

Après en avoir délibéré, les conseillers se déclarent favorables à l'opération mentionnée ci-dessus et en approuvent le plan de financement.

### Participation financière de la CCVO au cycle natation de la Germanette

Le Président porte à la connaissance des conseillers le montant de la participation financière de la CCVO à l'opération : cycle d'apprentissage de la natation au domaine de la Germanette, dont la CCS est chef de file pour le compte de la CCS, la CCVO et la CCIB. Ce montant pour l'année 2008 s'élève à 36, 72 €, pour les 4 enfants concernés sur le territoire de la CCVO.

Les conseillers délibèrent et autorisent le président à prendre les mesures nécessaires pour qu'il soit procédé au paiement de cette somme.

# Les orientations de la CCVO

## Conseil communautaire du 22 décembre 2008 (suite)

### Achat d'un ordinateur

Le Président rappelle aux conseillers la délibération (en date du 16 octobre 2007) relative à la demande de subvention DGE 2008 déposée auprès des services de l'Etat par la CCVO en vue de faire l'acquisition d'un ordinateur. Il informe les conseillers que suite à cette demande, une subvention de 706, 80 € a été attribuée à la collectivité.

Deux devis ayant été demandés pour l'achat dudit matériel, les conseillers, après avoir délibéré décident à l'unanimité de retenir la proposition de prix de l'entreprise de Monsieur Joseph Dreyfus : Féline Développement 05700 l'Epine, pour un montant Hors Taxe de 1176, 39 €.

Plan de financement :

DGE : 706, 80 €

Autofinancement CCVO :

469, 59 €

### Contrat de Monsieur CHARTRAIN

Le Président rappelle à son conseil la nécessité d'embaucher ponctuellement un employé, pour la surveillance de la collecte des encombrants et métaux ferreux. Cette collecte aura lieu le mardi 30 décembre 2008 à Bruis. Il propose qu'un contrat soit signé entre Monsieur Chartrain et la CCVO, pour une durée de 8 h, le 30 décembre 2008 et pour un salaire basé sur l'Indice Majoré 290.

Après en avoir délibéré, les conseillers se déclarent favorables à la proposition du président et l'autorisent à signer le contrat dans le cadre duquel Monsieur Chartrain sera embauché.

## Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (bilan intermédiaire)

**L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat**, dont la CCVO est le maître d'œuvre pour le compte des Communautés de Communes du Serrois et de la Vallée de l'Oule est entrée dans sa phase opérationnelle depuis janvier 2008.

Sur le territoire de la CCVO, à ce jour et en terme de nombre de dossiers traités, 50 % des objectifs sont atteints avec 4 dossiers déposés (dont 3 relatifs aux «économies d'énergie » et 1 relatif à « l'adaptation âge et handicap ».) L'OPAH est qualifié par le CALHAURA de dynamique sur la vallée de l'Oule où l'ensemble des objectifs devraient être atteints d'ici fin 2010.

### **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat**

Les prochaines permanences OPAH auront lieu les **mardis suivants** :

**3 mars, 17 mars, 7 avril et 21 avril 2009** de 10 h à 12 h dans les locaux de la CCVO à **Bruis**.

Si vous souhaitez monter un dossier de **subvention** (ou simplement vous renseigner) en vue de faire réaliser des **travaux** par une entreprise dans votre résidence principale (ou dans un logement vous appartenant mais destiné à être loué), vous pouvez prendre rendez-vous en téléphonant au **04 92 66 04 21**.

Vous pouvez également vous rendre à cette permanence même si vous n'avez pas pris rendez-vous.

**(à noter que les personnes ne pouvant pas se déplacer peuvent demander un rendez-vous à leur domicile)**

### **Zone de Développement Eolien**

*Le dossier de demande de ZDE, déposé en Préfecture par la CCVO en mai 2008 a reçu un avis favorable signifié par un arrêté préfectoral validant une Zone de Développement Eolien sur la commune de Bruis, du col de l'Arche au Serre de Beaupont.*

*Le point sur ce dossier dans notre prochain numéro.*

# Les orientations de la CCVO

## Réunion de travail du 30 décembre 2008 : vers un point propre sur le territoire de la CCVO

A la demande de la CCVO, les trois conseils municipaux de Montmorin, Bruis et Sainte-Marie étaient invités à une réunion de travail le mardi 30 décembre 2008 avec pour unique ordre du jour : la collecte des encombrants et métaux sur le territoire de la Haute Vallée de l'Oule.

Le Président a dressé un rapide état des lieux, à savoir :

Au fil des années, l'évacuation des encombrants et métaux est devenu un problème récurrent : tous les élus s'accordent à dire que le système actuel n'est pas satisfaisant à plusieurs titres, un constat d'ailleurs confirmé par le dépouillement des questionnaires envoyés aux habitants de la vallée fin 2008. (Voir synthèse p. 6, 7, 8 et 9)

La fréquence de mise à disposition des bennes (2 fois par an) n'est pas suffisante et ne permet pas toujours aux résidents secondaires de profiter de ce service.

- L'évacuation des bennes par un prestataire (en l'occurrence Sita Sud) représente un coût exorbitant pour la collectivité (au total environ 1 200 € par an).
- Les bennes étant mises à disposition une journée à la fois seulement, il arrive paradoxalement que celles-ci repartent quasiment vides.
- Les bennes n'étant pas protégées par un périmètre grillagé, des dépôts sauvages, non contrôlés par l'employé communal sont toujours possibles et souvent à déplorer au risque de voir leur contenu refusé par le centre de tri.
- Enfin, d'un point de vue esthétique, la présence des bennes, sur les places ou aux abords des villages n'est pas à souhaiter. A ce sujet le président a rendu hommage à la commune de Sainte-Marie qui a accueilli les bennes à demeure pendant plusieurs années avec tous les désagréments que cela représentait.

Les élus ont ensuite été invités à réfléchir à une solution plus adaptée pour la collectivité comme pour les usagers.

Après avoir évoqué une solution alternative qui consisterait à acheminer les encombrants et ferrailles sur la déchetterie de La Motte dans le cadre d'une convention, les élus ont réfléchi à la possibilité d'aménager dans la vallée un espace grillagé, à l'écart des lieux de passage fréquentés, à l'intérieur duquel deux bennes au moins seraient installées en permanence et auxquelles on accèderait à des horaires réguliers en présence d'un employé communal. Afin de réduire encore le coût de ce service, le président a rajouté qu'il serait préférable que la collectivité soit propriétaire des bennes.

Comme l'a rappelé Madame Aubert, dès l'été 2006, les élus s'étaient déjà heurtés à la difficulté de trouver un tel terrain. A cette fin, une annonce parue dans le journal « Au fil de l'Oule » n° 49, à l'adresse des propriétaires privés était restée sans réponse.

Après un temps de réflexion (menée en amont dans chaque commune) deux possibilités ont été retenues parmi les terrains communaux disponibles dont un site situé au Clôt d'Entouret (commune de Bruis) et un autre situé à l'Infernnet (commune de Bruis).

Les ordures ménagères et assimilées étant de la compétence de la communauté de communes, il a été décidé que le choix pour l'un ou l'autre de ces deux terrains serait validé en conseil communautaire (séance extraordinaire du 2 janvier 2009).



# Les orientations de la CCVO

Conseil Communautaire du 2 janvier 2009

## Un «Terrain d'entente » pour la création d'une déchetterie

Les conseillers étaient réunis pour se prononcer définitivement sur le choix d'un terrain susceptible de convenir à l'aménagement d'un « point propre » sur la vallée. Celui-ci consisterait en un terrain clôturé sur lequel seraient déposées trois bennes : une pour les encombrants, une pour les métaux ferreux et une pour les pneumatiques.

Comme convenu lors de la réunion de travail du 30 décembre (voir p. 3), les conseillers se sont rendus sur les lieux des deux sites proposés (au Clôt d'Entouret et à l'Infernet) afin d'avoir une idée très concrète de la configuration des terrains. A l'unanimité moins une voix, c'est celui de l'Infernet qui a remporté la préférence du conseil pour les motifs suivants :

- surface suffisante
- pas de visibilité depuis les habitations
- intégration paysagère satisfaisante

## **Des actions à l'échelle du Sisteronais-Buëch (communiqué)**

Le Pays Sisteronais-Buëch, c'est avant tout la réunion de 9 structures intercommunales qui accordent leurs réflexions pour procurer au territoire un réel dynamisme. Il est devenu au fil des ans un acteur incontournable pour l'aménagement du territoire. Ainsi, il a permis de faire émerger et de porter lui-même des projets de développement à l'échelle du Sisteronais-Buëch, d'apporter des conseils concrets et personnalisés pour la réalisation de projets divers et d'optimiser la mise en place de différents contrats, notamment avec l'Etat et la Région.

Dans l'esprit de sa charte de Développement Durable, élaborée en 2002, le territoire s'est investi dans le nouveau programme européen « Leader » et a porté l'accent sur le projet de développer un « éco - territoire ». Le Pays Sisteronais Buëch aura entre autres pour mission, via le Groupe d'Action Locale (GAL), **de redistribuer ces fonds européens à tout porteur de projet, qu'il soit public ou privé**. Ces subventions peuvent aider vos projets à émerger sous condition d'intervenir dans les domaines du développement économique ou dans l'amélioration de l'accès aux services à la population (création de nouvelles activités, de nouveaux services, diversification de votre activité, création de campagnes de communication, nouvelles solutions d'accessibilité aux services, ....) certains thèmes concernent également des thématiques liées à l'éco mobilité et seront montés en coopération avec d'autres territoires français ou européens. Ce programme représente un véritable enjeu puisqu'il va permettre au territoire du Sisteronais-Buëch d'engager des projets (fonctionnement et petit investissement) pour un montant total d'environ 3, 5 millions d'euros. Le dispositif permettra d'appuyer et d'expérimenter des actions innovantes s'inscrivant dans cette démarche d'éco - territoire.

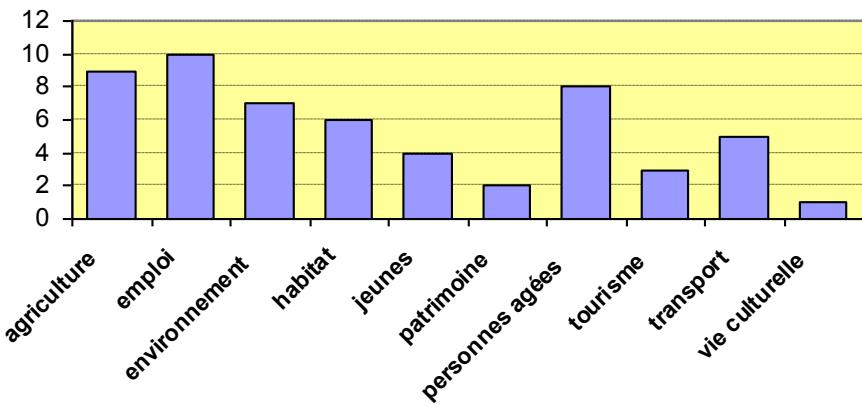
Les enjeux sont maintenant identifiés ; la suite de cette réflexion, c'est la mise en place d'actions ! Pour vérifier l'éligibilité de vos projets ou pour toute autre question, n'hésitez pas à contacter la cellule technique Leader : par téléphone au 04 92 61 49 86 ou par mail : gal@pays-sisteronais-buech.fr  
**Une Réunion relative au programme Leader 2009/2013 est organisée le 12 mars à 18 h 30 dans la salle polyvalent à l'adresse d'un public ciblé comprenant : les associations, les micro entreprises, les sociétés coopératives ainsi que les ménages agricoles. Les financements porteront sur les frais d'étude de faisabilité, les frais de formation, de communication, d'animation, et sur le petit investissement.**

# QUESTIONNAIRE AUX HABITANTS DE LA VALLEE

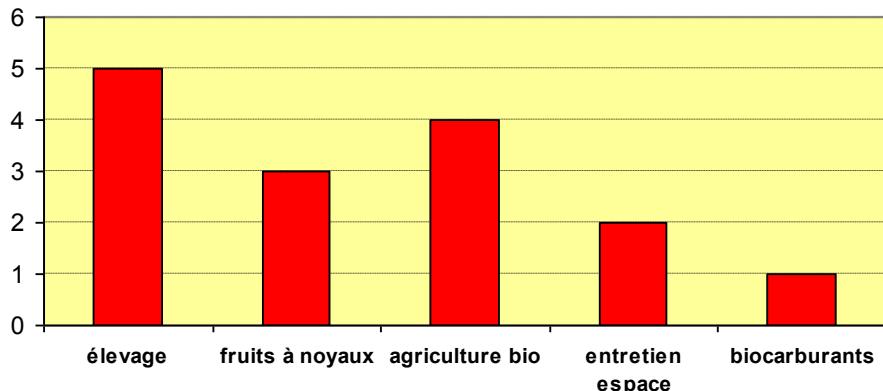
## (synthèse des réponses en caractère gras)

106 questionnaires ont été renvoyés à la CCVO dont 5 anonymes qui ont tout de même été pris en compte.

### LES DIFFERENTS THEMES

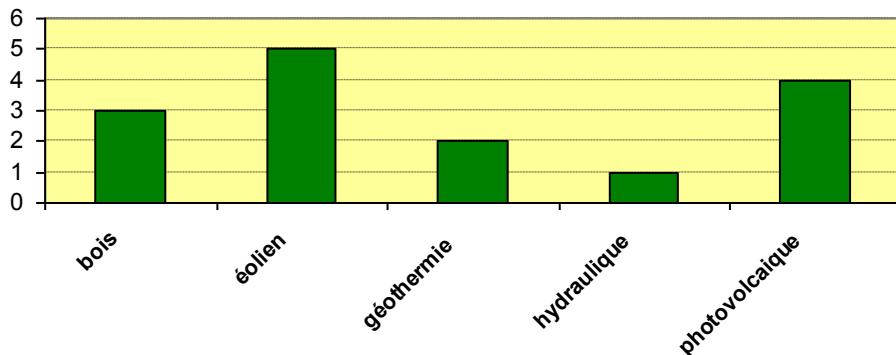


### AGRICULTURE



Dans le contexte actuel, pensez-vous qu'il soit souhaitable que la collectivité cherche à valoriser les énergies disponibles sur son territoire :  
 Oui : 102   Non : 3      (Si Oui, lesquelles) :

### ENERGIES



### l'emploi

Connaissez-vous des personnes qui se déclarent prêtes à vivre dans la Haute Vallée de l'Oule à l'année si elles peuvent y trouver un emploi ?  
 Oui : 41      Non : 62

Selon vous, quel projet qui serait à la fois bénéfique pour la vallée et susceptible d'y améliorer l'offre d'emploi serait souhaitable de mettre en place ?

*Maison de retraite*

*Commerce multi service*

*Camping*

*Service d'aide aux personnes âgées*

### l'environnement

Etes-vous satisfait du système actuel de collecte pour

- Les ordures ménagères :  
 Oui : 93      Non : 8
- Les encombrants :  
 Oui : 48      Non : 44
- La ferraille :  
 Oui : 41      Non : 45
- Le tri sélectif :  
 Oui : 74      Non : 18

Suggestions :

*Augmenter la fréquence de mise à disposition des bennes*  
*Construire une déchetterie*  
*Améliorer ce qui peut l'être concernant les containers (emplacements, nettoyage...)*

Etes-vous satisfait du système d'assainissement actuel ? :

Oui : 71      Non : 25

# QUESTIONNAIRE AUX HABITANTS DE LA VALLEE

## (synthèse des réponses en caractère gras)

### Environnement (suite)

Compte tenu de l'augmentation du prix des carburants et de la nécessité de limiter les émissions de gaz à effet de serre, la présence d'un commerce d'alimentation (produits frais, épicerie, ...) sur la vallée serait-elle selon vous souhaitable ?

Oui : **98**      Non : **8**

Si oui, seriez-vous dans ce cas prêt à payer les produits un peu plus chers que dans les grandes surfaces ?

Oui, tous les jours : **37**

Oui, en « dépannage » : **57**

Non : **5**

### l'habitat

Pensez-vous que la mise en place par la CCVO de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat sur la Haute Vallée de l'Oule soit :

Une bonne chose ? :

Oui : **84**      Non : **2**

Suffisante ? :

Oui : **36**      Non : **23**

Sinon, quels sont selon vous les manques ou les inconvénients de cette opération ?

*Certaines personnes n'ont pas connaissance de l'opération*

*Obligation d'avancer l'argent avant de toucher la subvention*

*Difficulté lors du montage des dossiers pour les personnes âgées*

Seriez-vous favorable à la mise en place d'une charte de construction écologique en vue de la création d'un « label bio » pour la haute vallée de l'Oule ?

Oui : **78**      Non : **15**

### les jeunes, les loisirs

Quelles actions souhaiteriez-vous voir se mettre en place pour la jeunesse dans la vallée ? :

La construction d'un hangar pour abriter spectacles, repas, .... : **59**

De façon générale, le soutien financier aux associations locales pour la mise en place d'animations diverses : **59**

Selon vous, la mise en place de loisirs et d'animations pour les jeunes est du ressort :

De la Communauté de Communes : **20**

Des associations locales : **22**

Des associations locales avec le soutien financier des collectivités : **66**

#### **Suggestion :**

*Construire d'une grande salle polyvalente du style salle des fêtes*

*Mettre en place des installations ou animations sportives*

### Le patrimoine

La préservation du patrimoine bâti présent sur notre territoire vous semble t-elle être quelque chose :

De primordial : **35**

D'important : **56**

De secondaire : **16**

La préservation et la valorisation du patrimoine culturel de notre territoire (conservation de la mémoire de la vallée, patois, fouilles archéologiques de Montmorin, généalogie locale, archives, ...) vous semble t-elle être quelque chose :

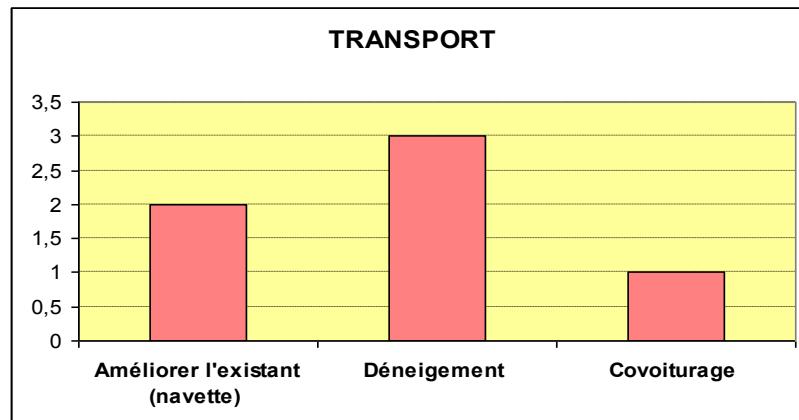
De primordial : **29**

D'important : **61**

De secondaire : **16**

### les transports

Dans quel domaine les efforts doivent-ils porter en priorité ?



**Suggestions : desserte de la gare de Serres**

# QUESTIONNAIRE AUX HABITANTS DE LA VALLEE

## (synthèse des réponses en caractère gras)

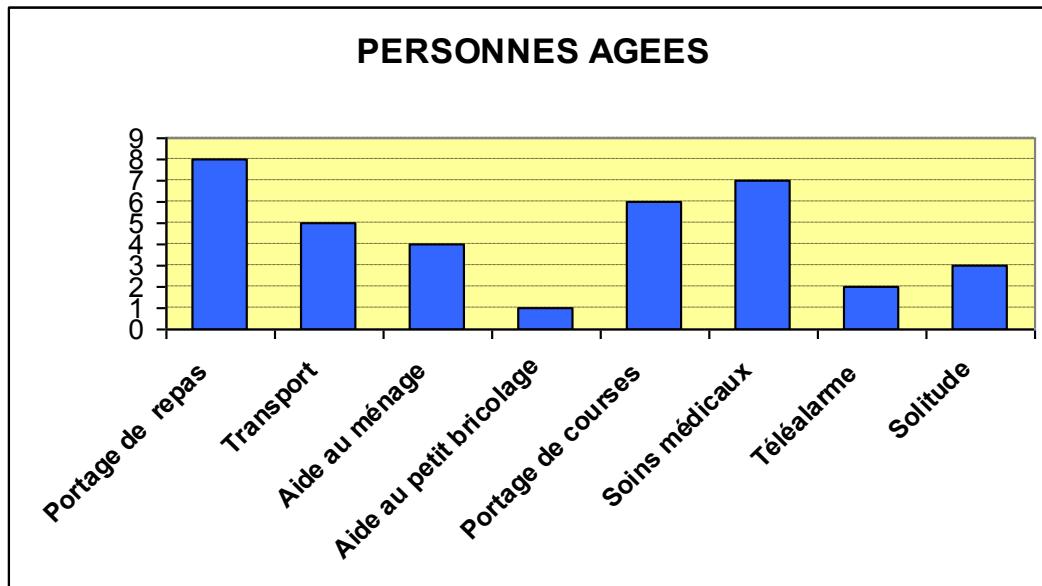
### les personnes âgées

Pensez-vous que, dans la vallée, les services pour le maintien des personnes âgées en milieu rural soient suffisamment développés ? :

Oui : **8**

Non : **79**

Sinon, dans quel domaine pensez-vous que les efforts doivent être portés ?



**Suggestion :**

*Tous ces services peuvent représenter un emploi sur la vallée*

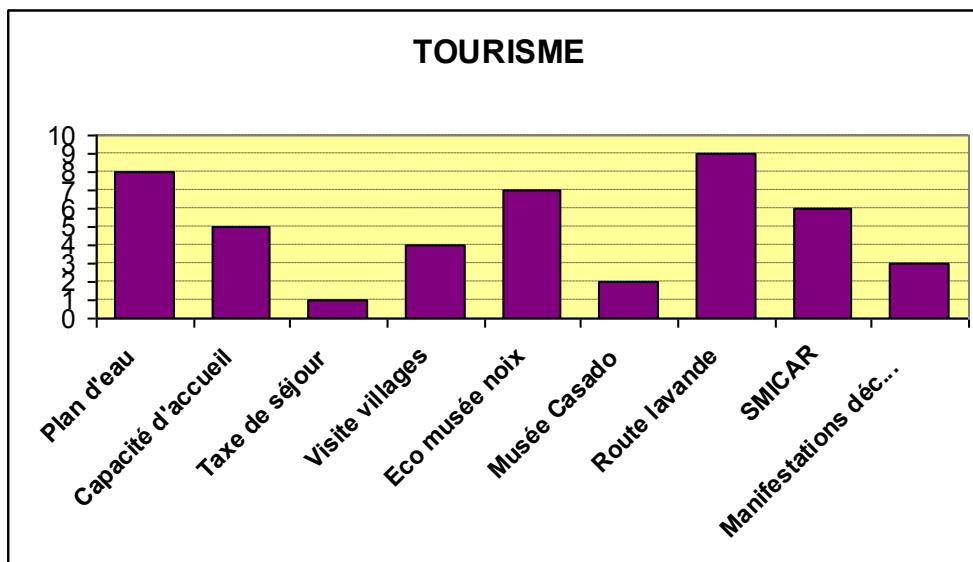
### le tourisme

Pensez-vous qu'il soit souhaitable de développer le tourisme dans la Haute Vallée de l'Oule ?

Oui : **90**

Non : **9**

Si oui, dans quel domaine ?



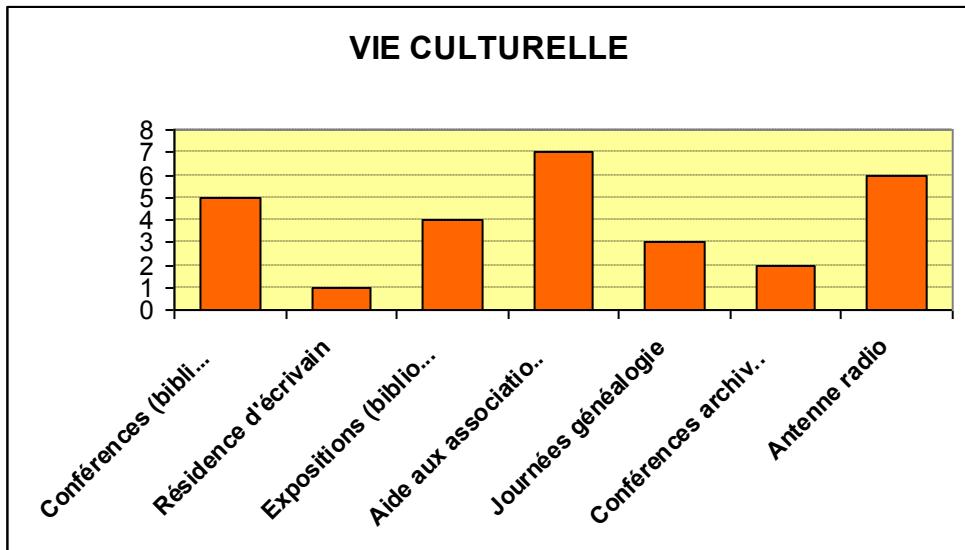
**Suggestions :**

- Développer des activités autour de l'équitation, la nature, le terroir, la gastronomie locale, la faune, la flore, ...
- Création d'un syndicat d'initiative
- Réhabiliter la tour de Bruis

# QUESTIONNAIRE AUX HABITANTS DE LA VALLEE (synthèse des réponses en caractère gras)

## la vie culturelle

Quelles actions souhaiteriez-vous voir se mettre en place dans ce domaine ?



suggestions :

*Faire venir la culture dans la vallée : un petit festival, des séances de cinéma, concerts, ...*

## Animations, culture, traditions

### L' Epiphanie (CACT)



Le vendredi 9 janvier le Comité d'Animation Culturel et Touristique proposait une soirée belote, jeux de société et gâteau des rois dans la salle polyvalente de Bruis.

Déjà reine en 2008 Angèle Bérenguier le reste en 2009. Par contre sa majesté Jean Cousin de Bruis a abdiqué pour laisser cette année sa couronne à Raymond Aubert. Bravo à ce nouveau couple royal entièrement montmorinois.

### Le loto (CACT)



Le loto du CACT a eu lieu le dimanche 11 janvier à Bruis. Ponctuées par une entracte « boissons pâtisseries », les 7 parties se sont déroulées dans l'humour et la bonne humeur générale. C'était incontestablement un jour de chance pour Monsieur Dulieu de la Motte Chalanccon qui, non content d'avoir gagné un bon d'achat de 150 € a aussi crié « carton plein » pour le gros lot : une machine à laver.

succès total pour le loto des écoles



Il faut souligner une participation exceptionnelle lors de cette manifestation organisée par l'association des trois petites écoles, le jour de la Saint Valentin. Au total, 140 places assises étaient occupées par des habitants de la Vallée de l'Oule, parents d'élèves, de L'Epine, Ribeyret, Montclus, ...

Beaucoup de drômois sont également venus tenter leur chance et essayer de remporter le gros lot : un voyage en Espagne de 5 jours en pension complète. C'est Béatrice Richaud de Montmaur (photo ci-dessus) et Cédric Truphemus de Ribeyret qui auront la chance de partir.

Les organisateurs tiennent à remercier vivement les commerçants haut alpins et drômois qui ont généreusement apporté leur contribution par l'apport de nombreux lots et bons d'achat variés.

# Animations, culture, tradition

## Une veillée ennoyage comme autrefois



Le 6 février, l'association de Ste-Marie « Le Teïssou » proposait une soirée ennoyage qui, selon la tradition, s'est terminée par une copieuse collation.

Armés de patience et de petits couteaux, indispensables pour extraire les cerneaux rebelles qui refusent parfois de quitter leurs coquilles, les participants ont travaillé jusqu'à une heure tardive sans interruption si ce n'est le temps de boire un café bien chaud ou une tisane.

Les coquilles vides (ou « crouvéou » en patois local) se sont rapidement amoncelées sur le sol tandis que lentement se remplissaient de noix ou de brisures les saladiers disposés à intervalles réguliers sur la table de sorte que chacun en ait un à portée de main.

Autrefois, tout en s'activant à cette tâche on parlait des dernières nouvelles du pays, des récoltes qui se vendaient ou ne se vendaient pas, certains se risquaient même à chanter quelques couplets en patois. Les langues et les rires allaient bon train. Ce vendredi, comme au temps jadis, le moral de la troupe était au beau fixe si bien que le temps a passé très vite, les conversations faisant oublier le côté un peu laborieux de cette activité boudée par la jeunesse mais regrettée par les anciens.

Après l'effort, le réconfort bien mérité : et pour cela Hélène Richy avait tout prévu en préparant la veille quelques unes de ses recettes favorites dont un pain d'épice maison aux graines de cardamome, très apprécié !

## Désormais dans nos locaux : un accès Internet réservé au public

Grâce à l'attribution d'une subvention au titre de la DGE 2008, un ordinateur a été remplacé. L'ancien poste a été mis à la disposition du public dans la salle décidemment très polyvalente. Connecté au réseau des deux autres ordinateurs, ce poste est équipé d'une connexion Internet, d'un logiciel MSN et d'une webcam.



## Bientôt une conférence sur nos archives locales

*Organisée dans le cadre de la bibliothèque intercommunale, une conférence sur nos archives locales par Madame Briotet des Archives Départementales de Gap aura lieu à Bruis dans la salle polyvalente le vendredi 17 avril à 19 h 30.*

*Dans un communiqué, Mme Briotet précise le contenu de la conférence qui comprendra :*

*- Une présentation des Archives départementale (histoire de cette institution, que conserve t-on aux Archives ? Comment les documents sont-ils conservés ? A qui sont-ils communiqués ? Comment sont-ils communiqués ?)*

*- Une présentation des archives de Montmorin, Bruis et Sainte-Marie, avec des documents originaux.*

*Il ne s'agit donc pas d'une présentation de l'histoire des communes même s'il y sera forcément fait allusion.*

## Qi Kong le mercredi

Jean-Pierre LAFONT de Rosans propose des cours de Qi Kong \* à Bruis dans la salle polyvalente, tous les mercredis à 17 h 30.

Pour plus de renseignements téléphoner au 06 82 67 51 65

*\* Pratique traditionnelle chinoise impliquant des mouvements accompagnés d'une respiration contrôlée.*

# Animations, culture, traditions

## Le marathon de belote à la Rabasse

Le dimanche 15 février avait lieu le marathon de belote annuel de la Rabasse à Montmorin.

44 équipes se sont affrontées durant tout l'après-midi dans la grande salle du restaurant ainsi que dans le salon. L'équipe de Pierre et Simone de Savournon est arrivée en tête de cette compétition, immédiatement suivie de celle de Anne et Jacqueline venues de Sahune.

Les équipes ayant gagné des repas à la Rabasse seront gâtées puisqu'il s'agit de menus gastronomiques comme a tenu à le préciser Hélène, la maîtresse de ce lieu renommé. Et comme si l'on ne voulait plus se séparer après cette après midi ludique et conviviale un repas copieux était encore proposé avec au choix : pied paquets ou alouettes sans têtes. L'ambiance était comme toujours très amicale bien qu'une profonde tristesse se lisait sur de nombreux visages après la disparition soudaine de Jean-Marie Endignoux de Montmorin, un ami commun à toute l'assemblée.



# Bibliothèque

## Bibliobus

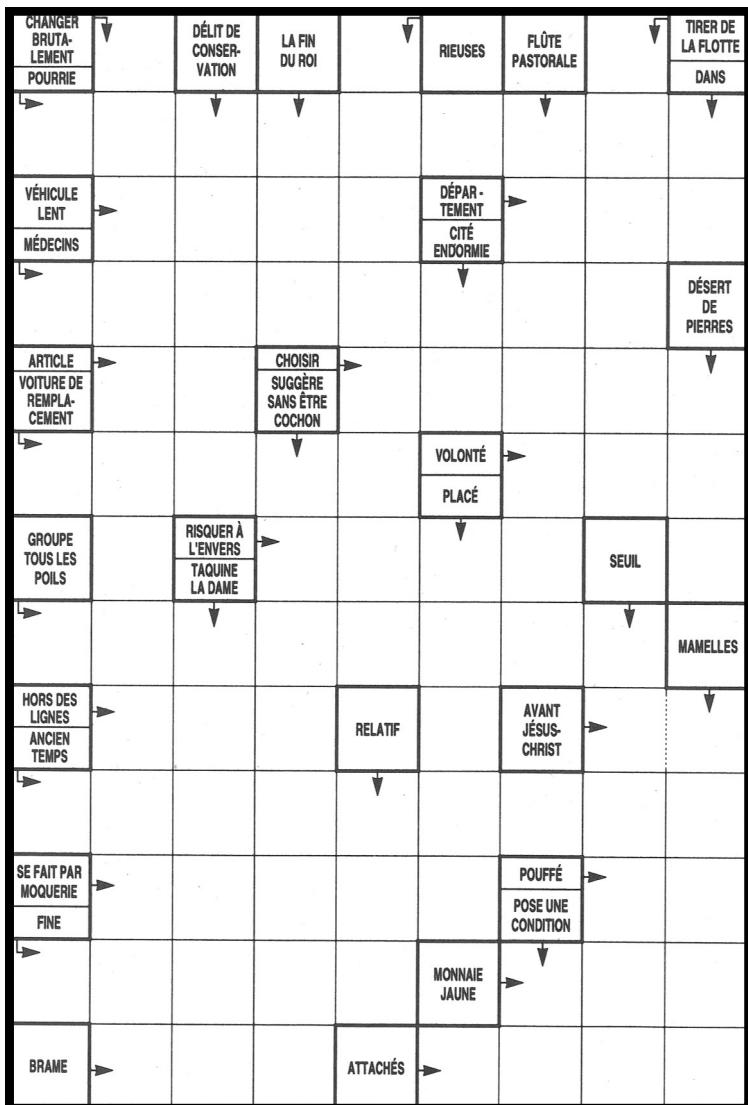
Les deux meubles que nous attendions pour terminer l'aménagement de la bibliothèque ont été livrés en début d'année par le menuisier Monsieur Eric Ranger. Il va maintenant falloir les remplir et en profiter pour renouveler le fond actuel.

A cet effet, le Bibliobus sera devant la bibliothèque à Bruis, le mercredi 18 mars, de 10 h à 12 h. Vous êtes cordialement invités à venir y choisir les livres que vous souhaitez voir sur les rayonnages de la bibliothèque dans les prochains mois.

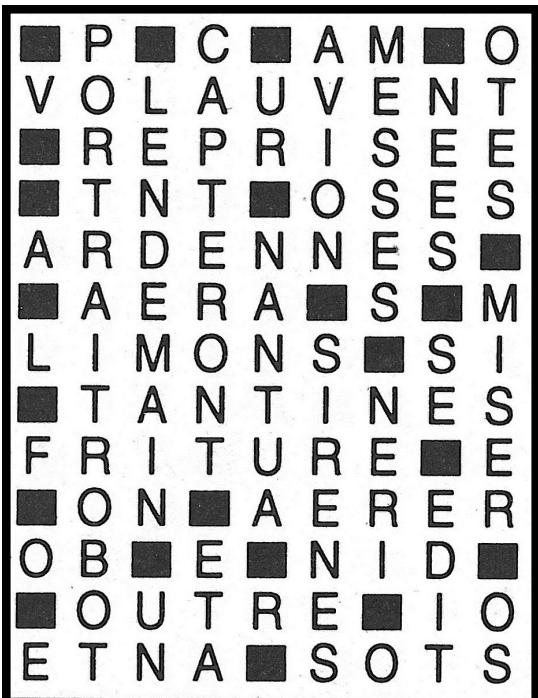
## Portage de livres à domicile

Nous vous rappelons que ce service, réservé aux personnes ne pouvant se déplacer, est totalement gratuit. N'hésitez pas à appeler Cathy la bibliothécaire, pour lui faire part de vos attentes en ce sens.

**Les mots fléchés** (solution dans le prochain numéro)



**Solution du n° 63**



**COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES DE LA  
VALLÉE DE L'OULE**

Le village  
05150 BRUIS  
Tél : 04-92-66-04-21 fax : 04 92 48 53 25  
Email: ccvopat@orange.fr  
Ou : ccvocathy@wanadoo.fr

**Nos heures d'ouvertures au public :**  
Les lundis et jeudis : de 8 h 30 à 12 h et  
de 13 h 30 à 17 h

**Bibliothèque intercommunale :**

*Ouverte au public :*

*Le mercredi,*

*de 9 h 30 à 11 h 30*

*Et le jeudi,*

*De 9 h 30 à 11 h 30*

*et de 14 h 30 à 16 h 30*

**Tél : 04 92 66 04 21**

**Fax : 04 92 48 53 25**

Dépôt légal : 98009  
Imprimé Par Nos Soins

Rédactrice : Cathy Roumieu

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

**Mme, Mlle, M.**

**NOM :**

**Prénom :**

**Adresse :**

**Souscrit un abonnement d'un an au bulletin  
d'information "Au fil de l'Oule".**

**Montant : 15,26 € (soit 100 frs)**

**chèque établi à l'ordre de : "Trésor Public",  
à adresser à : CCVO 05150 BRUIS**

**Signature :**